

**ANNEXE 1- TERMES DE REFERENCE**

**Assistance technique à l'administration de la plateforme Enterprise Project Management (EPM) et soutien technique aux équipes de projets pour l'exploitation de la plateforme**

## Table des matières

ANNEXE 1- TERMES DE REFERENCE	1
1. Contexte général	3
1.1 Informations sur le Compact II	3
1.2 Le projet « Education et formation pour l'employabilité »	3
1.3 Le projet « Productivité du foncier »	4
1.4 Informations sur l'Agence MCA-Morocco	4
2. Description de la prestation	5
2.1 Vue d'ensemble de la prestation	5
2.1.1 Synthèse du contexte de la prestation	5
2.1.2 Objectifs de la prestation	5
3. Expérience du prestataire et qualifications requises	6
3.1 Expérience du prestataire :	6
3.2 Profil de l'expert MS Project / Project Server / Project Online	6
4. Engagement du Prestataire :	6
5. Durée de la prestation	7
6. Niveau d'effort et Livrables	7
7. Calendrier de paiement	7

# 1. Contexte général

## 1.1 Informations sur le Compact II

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain. Le montant global financera, sur une période de cinq ans, deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

## 1.2 Le projet « Education et formation pour l'employabilité »

Le projet « Education et formation pour l'employabilité », dont le budget est de l'ordre de 220 millions de dollars, a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes à travers l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes d'enseignement secondaire et de formation professionnelle et de l'accès équitable à ces programmes, afin de mieux répondre aux besoins du secteur productif. Ce projet s'articule autour de trois activités, à savoir « Education secondaire », « Formation professionnelle » et « Emploi ».

L'activité « Education secondaire » (112,6 millions \$) comprend trois composantes fondamentales : (i) le développement d'un modèle intégré d'amélioration des établissements d'enseignement secondaire « MIAES », basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière, la promotion d'une pédagogie centrée sur l'élève et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages à travers des réhabilitations adéquates des infrastructures scolaires et la fourniture d'équipements nécessaires à l'innovation pédagogique. Ce modèle sera déployé dans 90 établissements d'enseignement secondaire, répartis sur trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech-Safi) ; (ii) le renforcement du système d'évaluation des acquis des élèves et du système d'information « MASSAR » ; et (iii) le développement d'une nouvelle approche pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

L'activité « Formation professionnelle » (80,42 millions \$) s'articule autour de deux composantes : (i) la mise en place du fonds « Charaka » dédié au financement de la création ou de l'extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) et de la reconversion de centres publics de formation professionnelle déjà existants d'un modèle de gestion classique piloté par le secteur public en un modèle de gestion en PPP, tiré par la demande du secteur privé ; et (ii) l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle.

L'activité « Emploi » (27 millions \$) couvre quatre composantes : (i) l'appui à l'opérationnalisation d'un dispositif intégré d'observation du marché du travail ; (ii) la promotion de l'emploi inclusif des jeunes en difficulté et des femmes issus des quartiers urbains et péri-urbains qui sont au chômage ou économiquement inactifs, à travers un financement basé sur les résultats des prestations et programmes d'accompagnement à leur insertion ; (iii) l'appui à l'évaluation d'impact des politiques

de l'emploi et du marché du travail ; et (iv) l'appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.

### **1.3 Le projet « Productivité du foncier »**

Le projet « Productivité du foncier », dont le budget est de l'ordre de 170 millions de dollars, vise l'amélioration de la gouvernance et de la productivité du foncier pour mieux répondre aux besoins des investisseurs et attirer davantage d'investissements, grâce à la mise en œuvre de trois activités : « Gouvernance du foncier », « Foncier industriel » et « Foncier rural ».

L'activité « Gouvernance du foncier » (10,5 millions \$) permettra d'appuyer le Gouvernement dans : (i) l'élaboration d'une stratégie nationale foncière et d'un plan d'action pour sa mise en œuvre, selon une approche participative favorisant la recherche du consensus et l'appropriation de cette stratégie par tous les acteurs ; et (ii) la mise en œuvre des actions prioritaires dudit plan d'action.

L'activité « Foncier industriel » (127 millions \$) porte sur la mise en œuvre de trois composantes : (i) l'assistance technique en matière de développement et de gestion des zones industrielles ; (ii) la conception d'un nouveau modèle de développement de parcs industriels durables et de revitalisation de zones industrielles existantes, tiré par la demande du marché et privilégiant le partenariat public-privé et la durabilité environnementale et sociale. Ce modèle sera mis en œuvre, à titre pilote, dans trois zones industrielles ; et (iii) la mise en place du Fonds des zones industrielles durables (FONZID) visant à soutenir des projets améliorant la gouvernance et la durabilité de zones industrielles existantes ou nouvelles. Ce fonds, mis en place conjointement avec le ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie numérique (MIICEN), sera doté de 30 millions de dollars, dont 50% sera apportée par ce ministère.

L'activité « Foncier rural » (33 millions \$) a pour objectif de développer une nouvelle procédure optimisée et simplifiée pour la transformation de la propriété dans l'indivision des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation et régies par le dahir n° 1-69-30 du 25 juillet 1969 en propriétés individuelles au profit des ayants droit (opération connue sous le nom « melkisation »). Cette procédure optimisée sera mise œuvre, à titre pilote, sur une superficie de 66.000 hectares de terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb (51.000 Ha comme tranche de base) et du Haouz (15.000 Ha comme tranche optionnelle). Pour maximiser les retombées de l'opération de melkisation, des mesures d'accompagnement sont envisagées. Elles portent sur la facilitation de l'accès aux crédits bancaires pour la réalisation des investissements et la valorisation des terres melkisées, le renforcement des capacités des agriculteurs et la conception et l'expérimentation d'outils facilitant la sortie de l'indivision.

### **1.4 Informations sur l'Agence MCA-Morocco**

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créée en septembre 2016, l'Agence est chargée de la mise en œuvre du Compact II.

L'Agence MCA-Morocco est administrée par un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le Chef du gouvernement et assisté d'un Comité de gestion dans la supervision de l'exécution du Compact II.

## 2. Description de la prestation

### 2.1 Vue d'ensemble de la prestation

#### 2.1.1 Synthèse du contexte de la prestation

Afin d'assurer une bonne performance d'exécution des projets, un Project Management Office (PMO) est mis en place au niveau de l'Agence MCA-Morocco. Rattaché au Directeur général de l'agence et géré par le PMO manager, le PMO est responsable de la mise en place des outils et des processus de gestion des projets et de l'accompagnement des équipes projets dans l'appropriation de ces derniers. Ces outils et processus devront permettre essentiellement le suivi de la performance d'exécution des deux projets relevant du Compact, dans les délais impartis, avec les budgets disponibles et conformément aux normes et standards internationaux.

L'Agence est en train de mettre en place la plateforme collaborative « Enterprise Project Management (EPM) » pour assurer la gestion et le suivi des projets.

La présente prestation vise à sélectionner un prestataire pour l'assistance technique à l'administration de cette plateforme, et le soutien technique aux équipes de projets, qui contribuera à la réalisation de la mission du PMO.

#### 2.1.2 Objectifs de la prestation

La présente prestation a pour objet de sélectionner un prestataire qui mettra à la disposition de MCA des ressources pour la réalisation des tâches suivantes :

- Administrer la plateforme Enterprise Project Management (EPM) :
  - Élaboration et maintien des Templates de création de projet au niveau EPM ;
  - Assurer la création des projets au niveau EPM en respectant le standard de MCA-Morocco ;
  - Élaborer et maintenir l'ensemble des rapports et des tableaux de bord de performance des projets nécessaires pour aider à la prise de décision au sein de l'agence ;
  - Conception, rédaction et maintien du guide de support EPM ;
- Apporter un appui au PMO en charge du pilotage des projets ;
- Apporter une assistance aux équipes MCA dans la gestion et la maintenance de leurs projets à l'aide de la plateforme Project Online ;
- Apporter également, au début de la mission, un appui à la validation et la réception des livrables relatifs à la mise en place de Project Online (projet en cours de réalisation) ;
- Administrer l'espace de partage et d'archivage des documents de l'Agence et veiller à ce que cet espace soit régulièrement alimenté par les différentes structures de MCA ;
- Concevoir et mettre en oeuvre une politique de gestion des documents de l'Agence et en assure l'application. A ce titre, il doit structurer l'espace de stockage/archivage, mettre en place une procédure d'indexation des documents, collecter et archiver les documents sous forme

électronique de manière à en assurer l'accès facile pour les utilisateurs, et gérer les droits d'accès aux documents ;

- Collecter, saisir et annexer les données et/ou les documents selon les politiques et procédures établies par l'agence MCA ;
- Sélectionner, trier et décrire les archives de façon à les rendre plus facilement accessibles ;
- Effectuer des opérations relatives au structuration et stockage des documents reçus des différentes structures, et assurer la confidentialité des documents déposés ;
- Appliquer le calendrier de sauvegarde et en assurer le suivi.

Un bureau sera mis à la disposition du consultant au sein du MCA-Morocco.

### 3. Expérience du prestataire et qualifications requises

#### 3.1 Expérience du prestataire :

Le soumissionnaire doit jouir d'une capacité organisationnelle et une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans les domaines du pilotage de projets à l'aide de MS Project, et avoir une maîtrise du système de gestion de projet Microsoft Project server / Project Online. Celui-ci doit confirmer cette expérience par la soumission d'au moins 4 attestations de référence ou de bonne exécution relatives à Project Server ou Project Online :

- Prestations d'assistance à l'administration et soutien aux équipes de projets ;
- Prestations de mise en place.

#### 3.2 Profil de l'expert MS Project / Project Server / Project Online

Le soumissionnaire devra proposer un expert sénior sur MS Project Server ou Project Online. L'expert doit avoir les qualifications et compétences suivantes :

- Un diplôme d'ingénieur ou équivalent (Bac +5) ; solide expérience dans l'utilisation des outils : MS Project, MS Project Server, Project Online ;
- Une expérience dans l'assistance à l'administration et soutien aux équipes de projets sur MS Project Server ou Project Online) ;
- Une expérience dans la mise en place d'MS Project Server ou Project Online ;
- La connaissance des bonnes pratiques en management et pilotage de projets. Le fait de disposer d'un certificat en management de projets PMP ou Prince2 – Praticien, est un avantage apprécié ;
- Maîtrise des environnements de développement et d'exploitation SharePoint est un atout;
- Aisance rédactionnelle et de communication ;
- Maîtrise de la langue française, l'anglais sera un atout.

### 4. Engagement du Prestataire :

Le prestataire est tenu de mettre à la disposition de l'agence une ressource de remplacement équivalente à la ressource expert dans les cas d'incapacité de la ressource à accomplir ses fonctions.

Le prestataire à un maximum de 5 jours ouvrables pour proposer le cv de la ressource de remplacement pour approbation par MCA.

## 5. Durée de la prestation

La durée globale de la prestation est de Trente-Six (36) mois, à compter du lendemain du jour de la notification de l'ordre de service qui aura prescrit de commencer les prestations, avec une durée d'exécution de 32 mois qui se déroulera sur 3 tranches comme suit :

- Tranche de base : durée globale de 13 mois avec une durée d'exécution de Douze (12) Mois
- Tranche Optionnelle 1 : durée globale de 11 mois avec une durée d'exécution de Dix (10) Mois
- Tranche Optionnelle 2 : durée globale de 12 mois avec une durée d'exécution de Dix (10) Mois

Les tranches optionnelles seront activées, à l'entière discrétion de MCA-Morocco, par un ordre de service, un (1) mois avant la fin de la période en cours, sans que la dernière tranche ne dépasse la date de fin du Compact II, soit le 30 juin 2022.

Le prestataire doit commencer l'exécution des prestations, objets du présent marché, dans les délais fixés par l'ordre de service du maître d'ouvrage.

## 6. Niveau d'effort et Livrables

Le prestataire doit mettre à la disposition de l'agence une ressource à raison de 12 jours par mois répartis sur le mois selon le besoin de l'agence.

Le prestataire est tenu de livrer un rapport d'activités chaque deux mois qui comprendra un bref résumé des travaux réalisés. Les rapports sont à soumettre 5 jours après la fin de chaque deux mois.

L'activation des périodes optionnelles est conditionnée par une notification envoyée au consultant.

## 7. Calendrier de paiement

L'acceptation de chaque rapport d'activité par le maître d'ouvrage est un préalable au paiement des honoraires du consultant.

Le délai de validation pour chaque livrable inclut un délai d'examen et de formulation des commentaires de 1 semaine maximum pour les parties prenantes et un délai de 1 semaine maximum pour l'intégration des commentaires par le prestataire.

Toutefois à la réception de chaque livrable, le consultant est invité à démarrer le travail sur le livrable suivant en attendant le dépôt des commentaires sur le livrable précédent.

Le paiement se fera chaque deux mois aussi bien pour la période de base que les périodes optionnelles.

Tâche	Durée	Livrables	Niveau d'effort	Echéances	% de Paiement
<b>Période de base</b>					
Rapports d'activités bimensuels	12 mois	6 livrables	12 Jours / Mois	5 jours calendaires après la fin de chaque deux mois	16,6% du montant forfaitaire de la période pour chaque livrable
<b>Période optionnelle 1</b>					
Rapports d'activités bimensuels	10 mois	5 livrables	12 Jours / Mois	5 jours calendaires après la fin de chaque deux mois.	20% du montant forfaitaire de la période pour chaque livrable
<b>Période optionnelle 2</b>					
Rapports d'activités bimensuels	10 mois	5 livrables	12 Jours / Mois	5 jours calendaires après la fin de chaque deux mois.	20% du montant forfaitaire de la période pour chaque livrable